

MOTION des Représentants des personnels au CA du 21/01/2020

Alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire inédite et que les services publics prouvent chaque jour leur utilité, le gouvernement n'épargne pas l'Education Nationale. Ainsi, contrairement à ce que dit le Ministre Blanquer dans les médias, l'école n'est pas une priorité. Alors que les effectifs d'élèves augmentent dans le second degré, c'est l'équivalent de 1800 postes qui sont supprimés dans notre pays. L'académie de Rennes paye le lourd tribut de 80 postes.

Dans notre collège, alors que nous devons accueillir, et nous nous en réjouissons, des élèves supplémentaires à la rentrée prochaine, c'est l'équivalent de deux postes d'enseignants qui nous sont retirés. Pour les élèves et les familles, la conséquence directe est un nombre trop élevé d'enfants par classe. L'Académie a ainsi validé un seuil inédit pouvant aller jusqu'à 31 élèves. Alors que des mesures sanitaires strictes sont imposées à tous, permettre l'augmentation des effectifs par classe est proprement scandaleux. Nous rappelons aussi que le collège accueille tous les élèves, notamment ceux nécessitant des aménagements particuliers qui vont être rendus difficiles par la diminution des moyens alloués à la rentrée 2021. Pour les enseignants, les conséquences sont lourdes aussi sur les conditions de travail : suppressions de postes, multiplication des heures supplémentaires et des compléments de service, temps partiels refusés ou au contraire induits.

C'est pourquoi, dans le respect de nos missions, nous demandons au regard de nos effectifs et de notre public en difficulté que les moyens en heures postes de l'année 2020-2021 soient au minimum reconduits et que la cinquième classe de cinquième soit maintenue.

Nous refusons de cautionner la casse du service public d'éducation et serons solidaires du mouvement national de grève du 26 janvier prochain.